

**Rapport des Travaux de la Commission
Etudes et Formations du RAPP**

La commission Etudes et Formations s'est réunie le jeudi 17 septembre 2015, à l'hôtel Fleur de Lys à Dakar, au Sénégal, sous la Présidence de M.HOUNDOLO Joël, Président de ladite Commission..

La liste des participants est jointe en annexe.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir :

- 1- l'exécution des tâches depuis la XI^e Assemblée générale ;
- 2- les réflexions sur l'état de la formation au sein des sections nationales ;
- 3- l'examen du projet de décision portant création du Comité de Pilotage du Plan Stratégique de Développement (PSD) ;
- 4- la proposition du thème de la XIII^e Assemblée générale.

S'agissant du premier point, la Commission l'a examiné conformément au schéma ci-après :

- Sur le plan des réalisations, la commission s'est attelée à élaborer les termes de référence de la XII^e Assemblée Générale et les termes de référence de l'atelier de formation de Niamey sous le financement propre du RAPP.

Cette session de formation n'a pas pu avoir lieu suite à des difficultés internes à la section nationale du RAPP du Niger et à la situation politique du Niger.

- En ce qui concerne les difficultés, il est à déplorer le non fonctionnement des sections nationales du RAPP.

En effet, aucune section nationale, à l'exception de celle de la République Centrafricaine n'a soumis ses propositions de formation à la Commission, pour une validation.

En ce qui concerne le deuxième point, la Commission constate que rien n'a été fait par les sections nationales suites aux recommandations de la XIe Assemblée générale, qui consistaient à :

- rendre systématique les sessions de formation au niveau national avec compte rendu au Bureau Exécutif du RAPP et à la Commission Etudes et Formations ;
- proposer un programme de formation à la commission au plus tard trois (03) mois après la tenue d'une assemblée générale.
- impliquer fortement les Secrétaires généraux dans la mise en œuvre des besoins de formation ;
- regrouper dans un document unique des activités de formation réalisées lors des Assemblées générales du RAPP et leur mise à la disposition des sections nationales ;
- contribuer financièrement aux actions de formation tant au niveau du réseau que des sections nationales.

Le Président de la Commission étude et formation veille à ce que le Secrétaire permanent rappelle le respect de ces recommandations par les sections nationales.

Malgré tout, les Commissaires ont émis le souhait que le RAPP puisse assurer au moins des sessions de formation à chaque section nationale.

Et, les sections nationales doivent œuvrer à ce que les différentes catégories du personnel soient associées.

LA Commission suggère que les sections nationales qui ont bien travaillé soient félicités pour exhorter les autres sections à faire de même. Elle souhaite également que les formateurs soient choisis parmi les membres du RAPP et que le choix de la formation soit ouvert aux sections nationales.

Pour le 3^e point concernant le PSD, la commission a étudié le projet de décision portant création, organisation et attributions de son comité de pilotage. Les amendements apportés et élaborés seront soumis au bureau exécutif pour décision à prendre au cours du prochain comité exécutif.

S'agissant du quatrième point, la commission propose comme thème central de la troisième assemblée générale : « Le parlement et la consolidation de l'Etat de droit » et pour sous-thème « Le rôle des parlements dans la préservation de la paix et de la démocratie en Afrique.

Fait à Dakar, le 17 septembre 2015

Le Rapporteur

Le Président

Coudy KANE

Joël HOUNDOLO